



BIP ACTIV'

Téléassistance Bip Tranquille
Des solutions adaptées à chaque situation



Pour qui :

personnes autonomes
à l'extérieur et
à domicile

Composition :

une montre avec
bouton d'alerte
et géolocalisation



Utilisation :

en extérieur
et à domicile

Diamètre 46 mm, épaisseur 13,9 mm, poids 45g

Mes revenus, mon tarif

	Revenu annuel de référence ¹	Abonnement mensuel	Crédit d'impôt de 50% déduit ²
A	de 0 à 5 500 €	31,40 €	15,70 €
B	de 5 501 à 10 500 €	34,40 €	17,20 €
C	au-dessus de 10 500 €	37,40 €	18,70 €

Frais de mise en route : 50,00 €

Services et options complémentaires

Société d'intervention en complément ou en cas d'absence du réseau de proches³ : abonnement de 6,50 € par mois selon localisation et condition d'accès au logement + intervention : 60,00 €



Coffre à clés
39,00 €
l'unité (vente)

Nous contacter
03 84 86 27 99
biptranquille.jura@abrapa.asso.fr

¹ Sur la base de l'avis d'imposition : revenu annuel de référence = revenu fiscal de référence/nombre de parts. ² Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts. TVA non applicable (Article 293B de code Général des Impôts). ³ La société d'intervention ne pourra intervenir qu'à domicile, elle n'est pas habilitée à intervenir sur la voie publique.

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.